

Conseil de gestion plénier

Date : jeudi 25 janvier 2024

Lieu : Salle Keynes

Personnes présentes ou représentées :

Directeur de l'UFR : F. LEGENDRE

Membres élus : N. ARDILLO (*absent*), V. BOUVATIER, A. DE BRITO (*absente*), A. DESHAYES (procuration à K. FOURREY), S. FOUGERAY, K. FOURREY, Z. HIDOUCHE, J. LOCHARD, C. MATHIEU, F. MIHOUBI (*absent*), V. MIRAKAJ, C. RÉGNIER (procuration à K. FOURREY), L. SAILLY (*absente*), F. SARI (*absent*), A. SOW (*absent*), Y. VIDEAU.

Personnalités extérieures : A. D'ABOVILLE (teams), É. BARD, I. GUÉRIN (*absente*).

Invités : A. GUILLIN (*absente*), F. POMPET, C. RODRIGUES, E. SYLVAIN (*absente*).

Compte rendu

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du Conseil de gestion plénier du jeudi 19 octobre 2023 ;
- 2) Composition du Comité de sélection pour le recrutement d'un professeur sur un fléchage « Économie de la santé » ;
- 3) Rapport d'auto-évaluation pour l'HCÉRES ;
- 4) Tableau prévisionnel des Conseils de gestion 2023-2024 ;
- 5) Informations institutionnelles ;
- 6) Questions diverses.

Diffusion : Membres du conseil de gestion plénier

Le quorum étant atteint, M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR FSEG, ouvre la séance à 14h15.

M. François LEGENDRE présente les excuses de M. Florent SARI, Président du Comité de sélection, destiné à recruter un professeur, qui, étant empêché, ne pourra malheureusement pas présenter la liste des membres de ce Comité.

De plus, Mme Ann D'ABOVILLE, personnalité extérieure, nous rejoindra sur *Teams*.

Dorénavant, Mme Audrey CARLOS sera autorisée à enregistrer les Conseils de gestion pléniers avec l'accord des membres, seulement pour établir le compte rendu.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL DE GESTION PLÉNIER DU JEUDI 19 OCTOBRE 2023

M. François LEGENDRE, Directeur de l'UFR, soumet à l'approbation des membres du conseil du compte-rendu du conseil de gestion plénier du jeudi 19 octobre 2023.

Le conseil de gestion plénier approuve le compte-rendu à l'unanimité.

2. COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE RECRUTEMENT D'UN PROFESSEUR SUR UN FLÉCHAGE « ÉCONOMIE DE LA SANTÉ »

M. François LEGENDRE détaille la composition du Comité de sélection à venir. Ce comité sera constitué de 8 membres, alliant des représentants internes et externes.

Membres internes :

- Jean-François JACQUES (Professeur des Universités rattaché au laboratoire ERUDITE)
- Ferhat MIHOUBI (Vice-président du Comité de sélection)
- Pascale PETIT (Directrice de l'UFR SEG à l'université Gustave Eiffel)
- Florent SARI (Président du Comité de sélection)

Membres externes :

- Carole BONNET (Directrice de recherche à l'institut national d'études démographiques (à confirmer))
- Paul DOURGNON (Directeur de recherche à l'IRDES)
- Clémentine GARROUSTE (Professeur des Universités à l'Université de Lille) (à confirmer)
- Anne-Laure SAMSON (Professeur des universités à l'Université Paris-II)

M. Claude MATHIEU fait remarquer qu'il faudrait s'assurer de ce que M. Paul DOURGNON, en tant que Directeur de recherche à l'IRDES, puisse être assimilé à un enseignant-chercheur de rang A pour pouvoir siéger dans le Comité.

La proposition

Êtes-vous favorable à la composition du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur sur un fléchage « Économie de la santé » ?

est mise au vote : elle recueille l'unanimité des votants moins une abstention.

3. RAPPORT D'AUTO-ÉVALUATION POUR L'HCÉRES

La date butoir pour la transmission du rapport d'autoévaluation, fixée initialement au lundi 29 janvier, a été repoussée d'une semaine.

Les membres du Conseil observent que les informations fournies par les services centraux sont soit inexactes soit lacunaires. Ils soulignent aussi la charge de travail induite par l'autoévaluation, dans un contexte de pénurie de ressources humaines.

M. Yann VIDEAU rappelle que les dossiers d'autoévaluation doivent être validés par la composante par un comité interne de relecture. Il appelle les responsables de parcours à fournir des informations sur l'insertion professionnelle. Il a souligné la nécessité de vérifier avec précaution les données quantitatives des services centraux, car les premiers retours ne concordaient pas avec les informations de notre Faculté, en particulier en ce qui concerne l'effectif et la réussite des étudiants.

Des remerciements sont adressés à Mme Françoise POMPET, responsable de scolarité, pour son aide concernant la mise à disposition de certains documents indispensables à l'auto-évaluation HCÉRES (notamment, récupération des procès-verbaux de jury, nomenclature des inscriptions).

Cette auto-évaluation a permis de mettre en lumière l'absence de synergie entre le parcours de la Licence économie-gestion gérés par la Faculté de Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) et les quatre parcours gérés par l'IAE Paris-Est (Management International, Informatique et Management, Gestion des entreprises, Comptabilité-Contrôle-Audit) qui sont restés hébergés par la Licence « Economie-Gestion » portée par la FSEG malgré la scission intervenue le 1^{er} septembre 2022. Il est envisagé de solliciter la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) afin qu'elle instruisse la création potentielle d'un diplôme de Licence mention « Gestion » à l'IAE Paris-Est qui hébergerait les quatre parcours sous-mentionnés. Une motion a été rédigé à cet effet et adressé préalablement aux membres du Conseil par un courriel électronique.

La proposition

Êtes-vous favorable à la motion du Conseil de gestion relative à la création d'une licence de gestion à l'IAE Paris-Est hébergeant les quatre parcours actuellement gérés directement par cette composante ?

est mise au vote, à bulletin secret : elle recueille l'unanimité des votants moins deux abstentions.

La motion votée (document en annexe) sera proposée à la CFVU pour faire évoluer la structure de la nouvelle offre de formation.

En ce qui concerne la réduction de 3% du volume horaire des maquettes de formation, une discussion a eu lieu et des remerciements sont adressés aux collègues pour leur collaboration.

Enfin, il est rappelé que la Journée Portes Ouvertes (JPO) aura lieu le samedi 27 janvier 2024.

4. TABLEAU PRÉVISIONNEL DES CONSEILS DE GESTION 2023-2024

Il est difficile de fixer le calendrier des Conseils de Faculté en raison de la transmission tardive des consignes des services centraux de l'Upec. Il s'agit donc d'un tableau prévisionnel.

Les membres ont été informés de la création d'une équipe Teams dédiée (« Conseil de gestion plénier ») dans laquelle sont déposés les documents associés. Il est souligné que le tableau prévisionnel des futurs Conseils de gestion pléniers sera accessible sur cette plateforme, en sachant que les comptes rendus des Conseils de gestion pléniers sont affichés sur notre site WEB.

En raison de la Campagne d'avancement de grade des enseignants-chercheurs 2023-2024, un Conseil restreint est prévu le jeudi 29 février 2024 à 14h.

De plus, les membres du Conseil sont priés de réserver le jeudi 28 mars 2024 pour le prochain Conseil de gestion plénier, qui sera principalement consacré à la nouvelle maquette de la L2 et à la révision des maquettes.

5. INFORMATIONS INSTITUTIONNELLES

Il n'est a priori pas prévu d'associer les composantes au plan de retour à l'équilibre financier de l'université qui doit être remis au Rectorat. L'objectif de ce plan était d'aider à dégeler les postes. Cependant, aucun calendrier n'a été établi pour le dégel des postes jusqu'à présent.

Une cérémonie des vœux est prévue le lundi 5 février 2024 de 12h30 à 14h en salle Keynes en présence de l'équipe de direction de l'université, offrant ainsi l'occasion d'insister sur ces questions.

Il était prévu de voter les Modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques à la FSEG lors de ce Conseil mais il restait quelques coquilles à corriger. M. Yann VIDEAU organisera un vote électronique via la plateforme Balotilo ultérieurement.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il est rappelé que les points suivants sont relatifs au service du Patrimoine.

Suite aux plaintes des enseignants concernant la peinture du couloir, le service du Patrimoine a été informé de la situation. Il est précisé que le prestataire a réalisé le travail avec les moyens disponibles, compte tenu des contraintes budgétaires. Cependant, le prestataire est censé intervenir de nouveau.

Une demande de rénovation de la salle des enseignants est formulée, incluant des travaux de rafraîchissement et l'installation d'un micro-onde. La décision sera prise après le budget rectificatif.

Il est noté que l'intervention en cours vise à résoudre la problématique constatée avec l'eau chaude.

L'ascenseur hors service depuis quelques mois a été réparé.

Il est demandé d'instruire un projet visant l'installation d'une borne électrique pour les voitures électriques dans le parking.

La coupure électrique prévue le vendredi 12 avril 2024, habituellement programmée à la fin de l'année universitaire en juillet, complique la délocalisation des cours, notamment pour le master Maserati. Mme Carine RODRIGUES prend en charge de la gestion de ce dossier, en parallèle de ses responsabilités.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h21.